

Livret d'accueil étudiant 2025-2026



Bienvenue à tous les étudiants

INFORMATIONS VIE ÉTUDIANTE :

Titre
de séjour
& Visa

Logement,
bourses

Transports,
assurance
maladie, CAF

Culture,
restauration,
jobs...



espace
d'accueil étudiants



Guichet ouvert :
du 19 août au 19 décembre 2025
du lundi au vendredi
de 10h à 19h

du 5 janvier au 30 juillet 2026
du lundi au jeudi
de 10h à 16h

Venez nous rencontrer au :
30 rue Étienne-Dolet
CLERMONT-FERRAND
espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr
04 73 34 95 71
Rendez-vous en ligne : mesrdv.etudiant.gouv.fr

crous-clermont.fr

Édito



Chères étudiantes, chers étudiants

Vous avez choisi de commencer ou de poursuivre vos études supérieures à l'Université Clermont Auvergne (UCA) au cours de cette année universitaire. Vous avez ainsi fait le choix d'une université pluridisciplinaire d'excellence, reconnue à l'échelle nationale et internationale aussi bien pour la qualité de ses activités de recherche que pour la manière dont elle assure au quotidien ses grandes missions de service public, au premier rang desquelles figurent l'enseignement et les services de vie étudiante.

Au nom de l'ensemble des personnels de l'UCA, je vous remercie sincèrement de votre confiance qui nous honore et nous engage. Enseignantes et enseignants, personnels administratifs, techniques et de bibliothèque, responsables de formations et de structures, nous sommes en effet tous mobilisés non seulement pour vous assurer la meilleure formation possible et vous proposer des services de qualités, mais aussi pour vous permettre de réussir votre cursus et vous épanouir au sein de nos campus.

Mathias Bernard
Président de l'Université Clermont Auvergne



Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue au sein de notre grande communauté universitaire, l'Université Clermont Auvergne !

Que vos études se déroulent à Clermont, dans l'Allier, le Cantal ou la Haute-Loire, vous faites désormais partie d'un réseau étudiant riche et dynamique qui rassemble des milliers d'apprenant et de futurs professionnels.

Ce livret d'accueil a été spécialement conçu pour vous ! Vous y trouverez toutes les informations essentielles pour bien démarrer et réussir votre année : de vos premiers pas dans l'enseignement supérieur, à la découverte de la vie étudiante et culturelle, sans oublier la présentation des nombreux services disponibles pour répondre à vos besoins, qu'ils soient académiques, médicaux ou sportifs.

Ce guide est à la fois une boussole et une porte d'entrée dans la vie universitaire : il vous aidera à vous orienter, à vous impliquer et à profiter pleinement de cette expérience unique que sont les études supérieures.

C'est un honneur pour l'université de vous accueillir et une chance pour nous de pouvoir vous accompagner dans cette nouvelle étape de vos parcours.

Je vous souhaite une belle rentrée 2025-2026 et une année riche en réussites et en découvertes.

Lylien HUBIN
Vice-président étudiant de l'Université Clermont Auvergne

Sommaire

Structures et fonctionnement de l'université	6	Votre vie associative	32
Une organisation en six instituts	6	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives	
Une offre de formation ambitieuse et variée	6	Étudiantes (FSDIE)	32
Une labellisation I-Site	7	Votre vie culturelle	33
Une université ouverte sur le monde	7	Ateliers	33
	9	Stages et événementiel	33
Chiffres clés	10	Vos activités sportives	33
La convention étudiante et l'Assemblée Générale des Associations Étudiantes (AGAÉ)	12	Santé, handicap	34
Plan des campus de l'UCA	14	Vos études à l'étranger	34
La Contribution Vie Étudiante et Campus	20	Étudiantes et étudiants internationaux : votre accueil à l'UCA	35
Qu'est-ce que la CVEC ?	20	Vos outils numériques	35
Les actions ciblées par la CVEC	20	Environnement Numérique de Travail	35
Prêts longs d'ordinateurs aux étudiantes et étudiants	20	Guide d'accueil de l'ENT	36
Votre scolarité	21	Messagerie universitaire	36
Les dispositifs « crédit jours »	22	Wifi	36
Propriété intellectuelle, plagiat et utilisation des outils d'intelligence artificielle	22	Microsoft Office Education	36
Module de « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (Module RSE)	23	MyUCA	36
Les étudiantes et étudiants en mobilité internationale	23	Centre de service	37
Votre certificat de scolarité et votre carte étudiant	23	Emploi étudiant à l'UCA	38
Contacts scolarités	24	Site internet	38
L'Université vous accompagne	26	Lettre d'information des étudiants	38
Valorisez votre engagement	26	Réseaux sociaux	38
La mission autisme & TND est à votre disposition !	26	Chaîne YouTube	38
Lutte contre les discriminations et VSS	27		
cellule de veille RPS	28		
Vous restaurer	29		
Vos bibliothèques universitaires	30		



Structures et fonctionnement de l'université

L'Université Clermont Auvergne (UCA) est un établissement de recherche et d'enseignement supérieur dont les missions principales sont la formation, la recherche et la vie étudiante.

L'UCA est une université ancrée dans son territoire, pluridisciplinaire et ouverte à l'international, née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des deux universités clermontoises (Université d'Auvergne et Université Blaise Pascal). Riche de son histoire et de sa diversité, l'UCA se positionne comme un acteur incontournable de la région auvergnate ; son rayonnement est à la fois régional, national et international.

L'UCA est une université pluridisciplinaire d'excellence pour concevoir des modèles de vie et de production durables.

UNE ORGANISATION EN SIX INSTITUTS

L'UCA est organisée en 6 instituts dont un établissement composante :

- Clermont Auvergne INP (établissement composante ; 5^e INP de France) ;
- → Institut des Sciences ;
- → Institut Droit, Économie, Management ;
- Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ;
- Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement ;
- IUT Clermont Auvergne. Les instituts regroupent par grands champs disciplinaires 20 composantes (Unités de Formation et de Recherche, instituts, écoles, etc.) et plus de 40 structures de recherche.

UNE OFFRE DE FORMATION AMBITIEUSE ET VARIÉE

L'UCA propose une offre de formation pluridisciplinaire, internationale et diversifiée permettant de répondre aux enjeux économiques et sociaux et visant à soutenir ses étudiantes et étudiants dans la réalisation de leurs ambitions. La pluridisciplinarité de l'offre de formation permet aux étudiantes et étudiants de construire à l'UCA un parcours adapté à leurs ambitions tant personnelles que professionnelles. Pour cela, les équipes pédagogiques ainsi que les professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle sont aux côtés des étudiantes et étudiants tout au long de l'année universitaire afin de les accompagner dans leur parcours universitaire puis dans leur insertion professionnelle. Les équipes épaulent notamment les étudiantes et étudiants dans leur recherche de stage, d'alternance et d'emploi au travers d'entretiens, d'ateliers ou de conférences.

UNE LABELLISATION I-SITE

La labellisation définitive I-Site en mars 2022 fait de l'UCA l'une des 11 universités françaises d'excellence situées en région (les 6 autres étant situées en région parisienne) et l'une des 8 universités bénéficiant de façon pérenne du label I-Site.

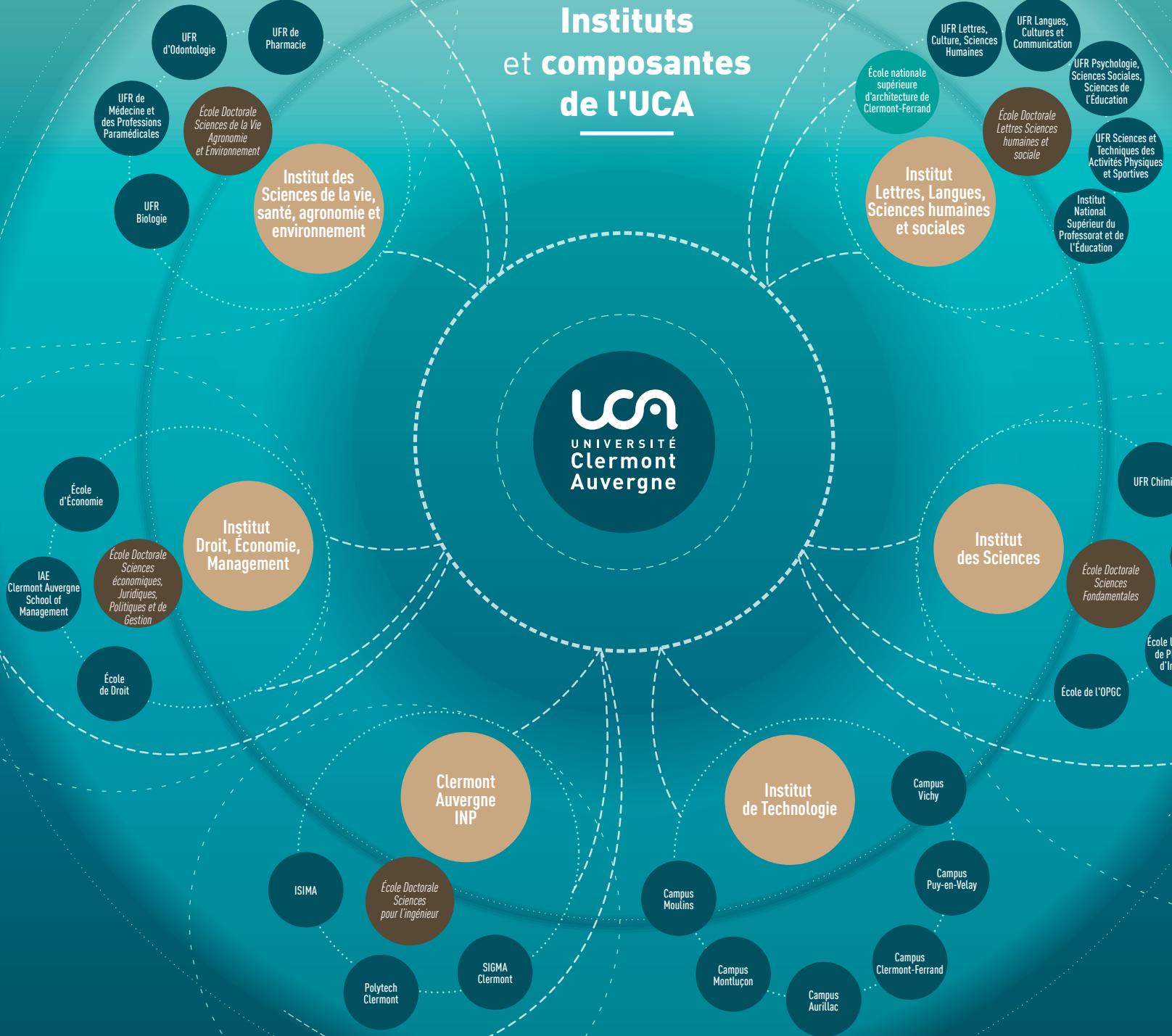
UNE UNIVERSITÉ OUVERTE SUR LE MONDE

Forte de nombreux partenariats, tant avec des établissements régionaux et internationaux qu'avec des organismes de recherche ou des entreprises privées, l'UCA est résolument ouverte sur l'environnement socio-économique dans lequel elle s'inscrit. Ses 460 partenariats internationaux et sa présence dans de nombreux classements internationaux tels que le classement de Shanghai traduisent sa forte présence sur la scène internationale.

Membre de l'alliance d'universités ARTEMIS (Alliance for Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion and Sustainability), l'Université Clermont Auvergne vient d'être désignée lauréate de l'appel à projets Erasmus+ en faveur de l'initiative « Universités Européennes ». Elle rejoint ainsi le prestigieux club des 64 alliances universitaires européennes créées entre 2019 et 2024.



Instituts et composantes de l'UCA



Chiffres clés



UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

7 Campus

- Aurillac
- Clermont-Ferrand centre-ville
- Clermont-Ferrand Cézeaux

CLERMONT-FERRAND ÉCO-CAMPUS CÉZEUX
Sur une surface de 350 000 m²

- Le Puy-en-Velay
- Montluçon
- Moulins
- Vichy

6 Instituts

- Clermont Auvergne INP
- Institut Droit, Économie, Management
- Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
- Institut des Sciences
- Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement
- IUT Clermont Auvergne

21 Composantes de formation

Dont 1 école d'Architecture depuis 2024
+2 centres de langues (FLEURA et SCLV)

340 Formations

dont des licences générales et des licences professionnelles, des BUT, des masters, des diplômes d'ingénieurs, des DU, des parcours de santé, des doctorats, des Graduate Tracks

36 000 étudiant·es

2 114 personnels enseignants et/ou chercheurs

1 547 personnels administratifs

CLASSEMENTS

INTERNATIONAUX Classements 2023

CLASSEMENT DE SHANGAI
L'UCA figure au palmarès de 10 classements thématiques parmi 1 000 établissements*

CENTER FOR WORLD UNIVERSITY RANKINGS

L'UCA est classée au 440th rang parmi 20 531 universités à l'échelle mondiale

TIMES HIGHER EDUCATION

Classement THE 2024
L'UCA figure au palmarès de 9 classements thématiques sur 11**

NATIONAUX

TOP 10 des meilleures villes étudiantes

Classée parmi les 10 meilleures villes étudiantes en France et les 10 villes préférées des étudiants depuis 2022.

Source *l'Etudiant*

RECHERCHE

36 Laboratoires de recherche

6 Organismes Nationaux de Recherche partenaires & 2 centres de soins partenaires

4 Centres internationaux de Recherche

3 Fédérations de recherche

1 Maison des Sciences de l'Homme

330

Contrats signés chaque année pour un volume financier de plus de 5 M€

26

Projets financés par an par l'ANR

3150

Publications par an

77

Spécialités de doctorat

Conférenciers par an invités dans des congrès internationaux

9

Brevets déposés chaque année

20

Déclarations d'invention par an

LABEL

PÔLE UNIVERSITAIRE D'INNOVATION (PUI)



INTERNATIONAL

1 université européenne ARTEMIS, alliance de 8 universités européennes :

Université Clermont Auvergne (France) - coordinateur, OTB Regensburg (Allemagne), VIVES Université de Sciences Appliquées (Belgique), TTK Université de Sciences Appliquées de Tallinn (Estonie), Université de Ioannina (Grèce), Université de Pérouse (Italie), HVL Université de Sciences Appliquées de Norvège de l'Ouest (Norvège), Université Ovidius de Constanța (Roumanie)

530 accords de coopération

1 372 étudiant·es envoyé·es à l'étranger par an

6 201 étudiant·es étranger·ères accueilli·es par an

dont 347 dans le cadre d'échanges internationaux

3 labels

- Bienvenue en France 2 étoiles
- Human Resources Strategy for Researchers

- Qualité français langue étrangère 3 étoiles

9 réseaux de coopération

- Réseau International des Villes Michelin (RIVM)
- Centre Jacques Cartier
- Forum Campus France
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers (ADCUEFE)
- Institut des Amériques (IDA)
- Université Franco-Allemande (DFH/UFA)
- EUF (European University Foundation)
- Réseau Euraxess

* Mathematics (301-400) ; Physics (151-200) ; Earth Sciences (201-300) ; Ecology (151-200) ; Atmospheric Science (201-300) ; Environmental Science & Engineering (401-500) ; Biotechnology (301-400) ; Agricultural Sciences (201-300) ; Veterinary Sciences (201-300) ; Economics (401-500).

** Arts and humanities (501-600) ; Business and economics (601-800) ; Clinical and health (501-600) ; Computer science (601-800) ; Engineering (601-800) ; Life sciences (501-600) ; Physical sciences (601-800) ; Psychology (401-500) ; Social sciences (601-800).

Données publiées le 26 octobre 2023.

Les conseils centraux de l'UCA

Les conseils centraux jouent un rôle fondamental dans la gouvernance et la vie de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Ils sont composés de représentants des étudiants, des enseignants, du personnel administratif et de personnalités extérieures, ce qui garantit la prise en compte de l'ensemble de la communauté universitaire.

Conseil d'Administration (CA) : Il fixe les grandes orientations de l'université, vote le budget, approuve le règlement intérieur et décide des politiques majeures (formation, recherche, vie étudiante). Les étudiants y sont représentés et peuvent ainsi défendre leurs intérêts sur des sujets essentiels comme les conditions d'études, les services universitaires, ou encore l'attribution des moyens.

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) : Il traite spécifiquement des questions relatives à l'offre de formation, à la pédagogie et à la vie étudiante (accueil, accompagnement, conditions de vie, activités culturelles et sportives). Ce conseil est un espace où les étudiants peuvent faire entendre leur voix sur tout ce qui concerne leur parcours à l'université.

Conseil de la Recherche (CR) : Il s'occupe des politiques de recherche, de la répartition des crédits et de l'accompagnement des étudiants engagés dans des cursus de recherche.

Les conseils centraux sont aussi des lieux de débat et de décision collective, où la démocratie universitaire s'exprime pleinement. Les élus étudiants y participent activement, proposent des améliorations et votent sur des sujets qui impactent directement leur quotidien et leur avenir universitaire.

Les conseils centraux sont des instances essentielles pour représenter les étudiants, défendre leurs droits, améliorer leurs conditions d'études et participer activement à la vie et à l'évolution de l'UCA.

LA CONVENTION ÉTUDIANTE ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES (AGAÉ)

La convention étudiante

La convention étudiante de l'Université Clermont Auvergne est une instance consultative centrale créée pour renforcer le dialogue et la représentation des étudiants au sein de l'université. Son objectif principal est de faire des étudiants des acteurs à part entière de la gouvernance universitaire, en leur permettant de participer activement aux décisions stratégiques qui les concernent directement.

Elle aborde des thématiques majeures comme la transition écologique, l'animation des campus, la santé, le handicap, le sport, la culture, et la valorisation de l'engagement étudiant.

Elle réunit des représentants élus des conseils centraux et des composantes, des associations étudiantes labellisées, des représentants des campus territoriaux, des anciens étudiants et des représentants des CPGE.

Elle instruit les sujets concernant la vie étudiante et soumet des propositions pour améliorer les conditions d'études et de vie sur les campus.

C'est un espace de concertation où les étudiants peuvent débattre, émettre des recommandations et faire entendre leur voix sur tous les sujets qui touchent la communauté étudiante

AGAé (Assemblée Générale des Associations Étudiantes)

L'AGAé est une instance consultative qui vise à fédérer toutes les associations étudiantes de l'UCA et à faciliter leur dialogue avec l'université.

Elle centralise les discussions sur les besoins des associations, organise des temps de formation pour leurs responsables et leur garantit une meilleure visibilité au sein de l'université.

L'AGAé contribue à renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire, tout en favorisant l'échange de bonnes pratiques entre associations.

Elle est informée des modifications de la charte de labellisation des associations étudiantes, des projets d'animation des campus, et des politiques de santé, sport, culture, handicap et inclusion.

L'AGAé peut être consultée pour émettre un avis sur tout sujet en lien avec la vie associative.

Elle se compose d'une assemblée plénière (ouverte à toutes les associations étudiantes, labellisées ou non) et d'un conseil des associations labellisées (qui peut voter des avis consultatifs).

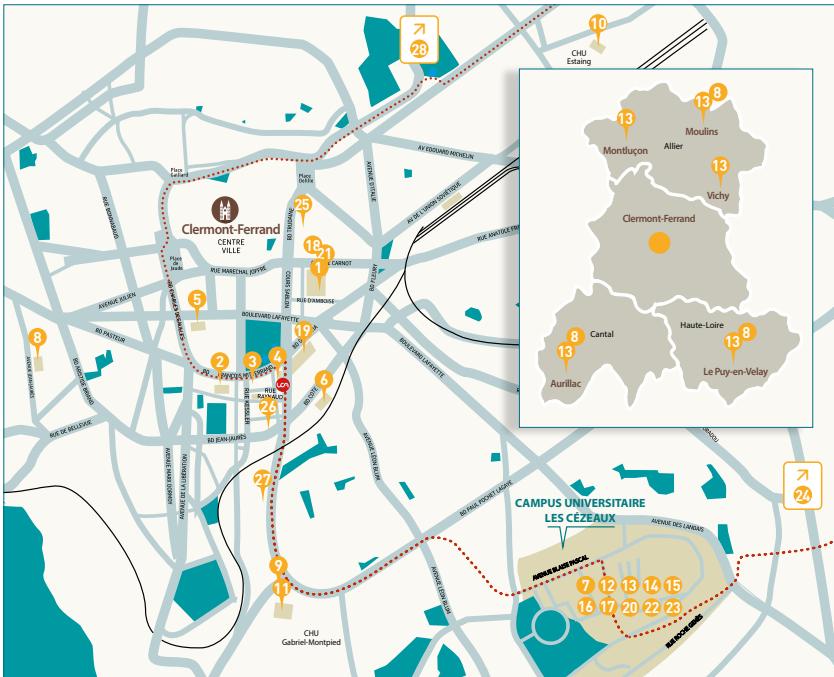
Les avis de l'AGAé sont transmis à la Convention Étudiante, ce qui permet de relayer efficacement les préoccupations et propositions des associations auprès des instances décisionnelles de l'université.

En résumé, la Convention étudiante permet aux étudiants de participer directement à la gouvernance de l'UCA, tandis que l'AGAé structure la vie associative et assure le lien entre les associations et l'université. Ces deux instances jouent un rôle clé dans la représentation, la concertation et l'amélioration de la vie étudiante à l'UCA.



Plan des campus de l'UCA

L'UCA se déploie sur 6 sites universitaires localisés dans le périmètre de l'ancienne région Auvergne : Clermont Auvergne Métropole, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy.



Présidence

1 Centre des langues et du multimédia Arlette Lévy-Andersen

2 5 École d'économie

3 Le Kap learning center

4 6 École de droit

5 6 École Universitaire de Management

7 École Universitaire de Physique et d'Ingénierie

8 INSPé

9 Faculté de médecine

10 Faculté d'odontologie

11 Faculté de pharmacie

ISIMA

13 IUT Clermont Auvergne

14 Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand

15 Polytech Clermont

16 UFR de biologie

17 UFR de chimie

18 UFR Langues, Cultures et Communication

19 UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

20 UFR de mathématiques

21 UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

SIGMA Clermont

VetAgro-Sup

École Supérieure de Commerce

École Supérieure d'Art de Clermont Métropole

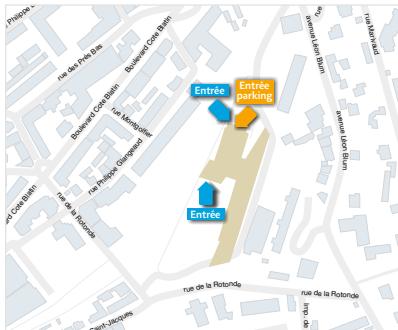
CROUS

École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

L'UCA, MON UNIVERSITÉ

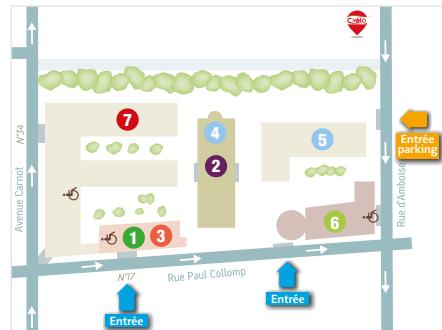
Plan d'accès Pôle tertiaire

26, avenue Léon Blum
63000 Clermont-Ferrand



Plan d'accès Site Carnot

34, avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand



Plan d'accès site Gergovia

29, boulevard Gergovia
63000 clermont-ferrand



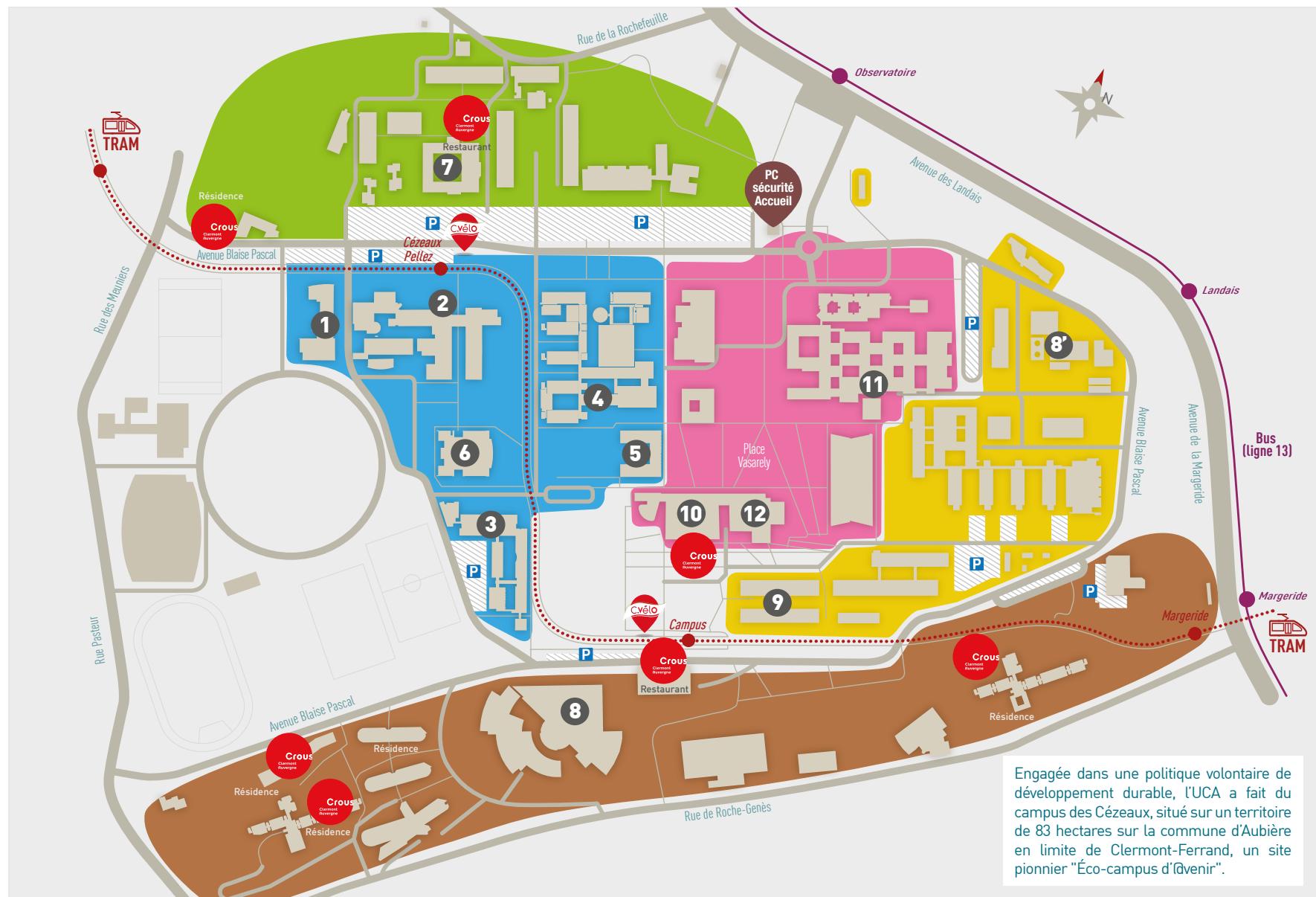
Plan d'accès INSPé Clermont-Ferrand

36, avenue Jean Jaurès
63400 Chamalières



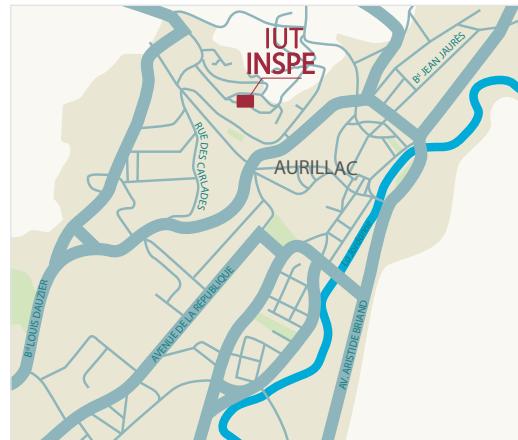
- 1 UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS
- 2 Polytech Clermont - Clermont Auvergne INP
- 3 ISIMA, prépa des INP - Clermont Auvergne INP
- 4 EUPI
- 5 UFR Mathématiques
- 6 Pôle Commun ISIMA / Polytech Clermont
- 7 Institut universitaire de technologie - IUT
- 8 SIGMA Clermont - Clermont Auvergne INP - site mécanique
- 9 SIGMA Clermont - Clermont Auvergne INP - site chimie
- 10 UFR Biologie
- 11 Maison de la Vie Étudiante
- 12 Pôle Mutualisé d'Enseignement (PME) | Accueil 1^{re} année licences scientifiques et PES / UFR Chimie / EOPGC
- 13 Bibliothèque Universitaire Sciences, Technologies et STAPS

- P Parking public
- Cézeaux Nord
- Cézeaux Ouest
- Cézeaux Centre
- Cézeaux Est
- Cézeaux Sud



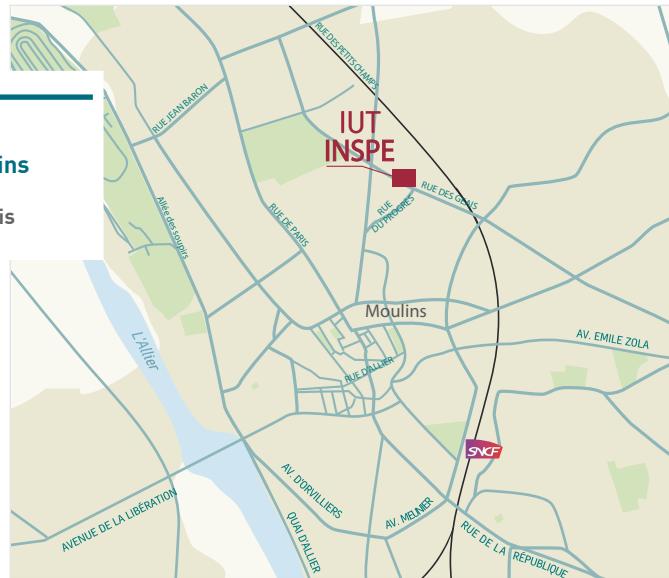
Plan d'accès INSPé & IUT Aurillac

25, rue de l'École Normale
15000 Aurillac



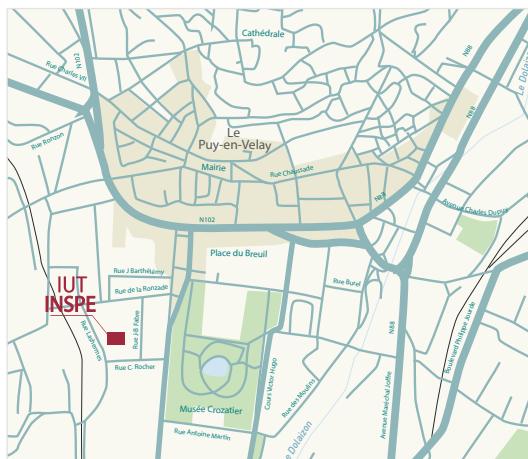
Plan d'accès Campus Moulins

28, rue des Geais
03000 Moulins



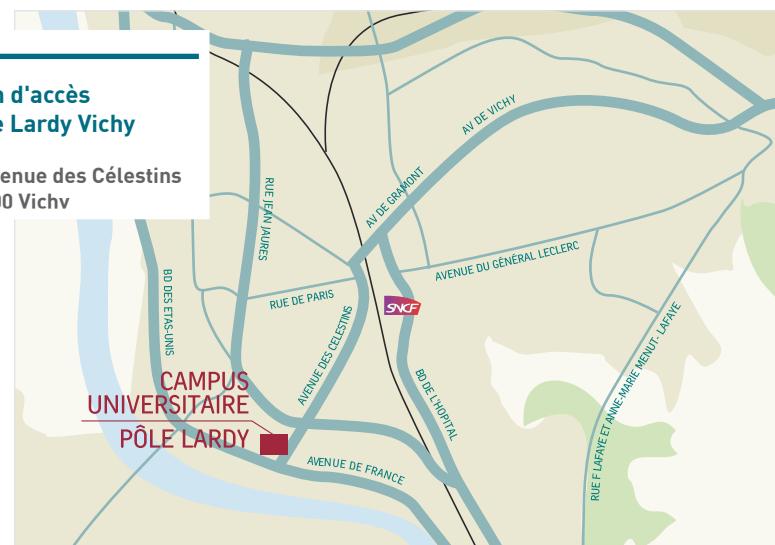
Plan d'accès INSPé & IUT Le Puy-en-Velay

8, rue Jean-Baptiste Fabre
43000 Le Puy-en-Velay



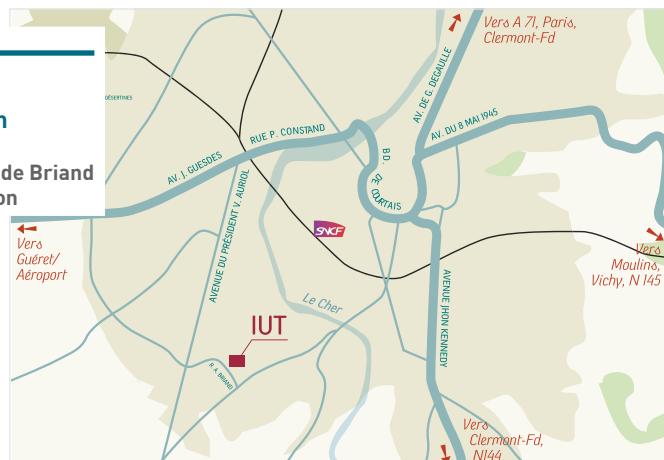
Plan d'accès Pôle Lardy Vichy

1, avenue des Célestins
03200 Vichy



Plan d'accès IUT Montluçon

7, avenue Aristide Briand
03100 Montlucon



La Contribution Vie Étudiante et Campus

QU'EST-CE QUE LA CVEC ?



La CVEC est en vigueur depuis la rentrée 2018. Il s'agit d'un impôt qui est payé par les étudiantes et étudiants au moment de leur inscription à l'université.

LES ACTIONS CIBLÉES PAR LA CVEC

Pour la santé :

- Accéder plus facilement aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention.
- Poursuivre le développement des centres de santé universitaires
- Déployer le dispositif des étudiants relais-santé (ERS)
- Renforcer l'action des services de santé universitaires dans le domaine de la santé sexuelle (contraception, dépistage des IST...).

Pour favoriser l'accompagnement social :

- Renforcer les équipes d'assistants sociaux des universités et des Crous

Pour soutenir les initiatives :

- Financer davantage de projets et d'associations étudiantes.

Pour développer la pratique sportive sur les campus :

- Un accès, tout au long de l'année, à des activités et des événements sportifs plus diversifiés.
- Pour faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur
- Accès à des concerts, des expositions, des manifestations culturelles et à des ateliers de pratique artistique tout au long de l'année.
- Pour améliorer l'accueil des étudiants
- Développer des actions d'accompagnement sur le campus : découverte de l'environnement universitaire, des offres de vie de campus, de l'environnement extra-universitaire (patrimoine, offre culturelle locale, offre sportive etc.).
- Prêts d'ordinateurs

PRÊTS LONGS D'ORDINATEURS AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Année universitaire 2025/2026 et pour la durée de l'année universitaire

Les étudiantes et les étudiants doivent s'adresser directement au personnel de leur BU de rattachement, selon les modalités suivantes :

- du 8 septembre au 27 septembre seuls les étudiantes et les étudiants boursiers (bourse CROUS et Campus France) pourront demander un PC.
- à partir du 29 septembre, tous les étudiantes et les étudiants pourront demander d'un PC dans la limite des stocks disponibles.

Dans tous les cas, les étudiantes et les étudiants doivent justifier d'une inscription à l'UCA pour l'année universitaire concernée par le prêt et, le cas échéant, justifier leur statut de boursier. La notification de bourse sera à présenter à la BU en échange du PC.

L'emprunt et la restitution des ordinateurs se fait dans le réseau des bibliothèques universitaires.

Les ordinateurs doivent être restitués au plus tard au 30 juin. Dans certains cas et sur présentation de justificatif (date de rendu de mémoire) et autorisation expresse des professionnels de la documentation, le prêt peut être prolongé pour les masters, au plus tard jusqu'au 16 octobre 2026.



VOTRE SCOLARITÉ

L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque étudiante et étudiant. Elle vous permet de vous inscrire aux cours (CM, TD, TP...). Elle est indispensable pour passer vos examens et vous donne accès à votre emploi du temps personnalisé et au calendrier des examens. L'inscription pédagogique n'est possible qu'une fois l'inscription administrative effectuée et validée par votre service de scolarité.

Quand et comment dois-je effectuer mon IPweb ?

En fonction de votre UFR/école, l'inscription pédagogique peut s'effectuer sur IPweb (pour la plupart des composantes) au moment de la rentrée universitaire. Vous serez informé·e par mail de la procédure à suivre et il est donc nécessaire que vous consultiez régulièrement votre boîte mail universitaire (prenom.nom@etu.uca.fr).

L'Unité d'Enseignement (UE) Libre

Une Unité d'Enseignement (UE) libre permet de diversifier votre parcours, d'initier une réflexion sur des thématiques transversales ou de reconnaître l'engagement étudiant et faire valoir des activités hors cursus (engagements des élus, aide aux devoirs, etc.). Le but d'une UE libre n'est donc pas de parfaire vos connaissances dans votre spécialité mais de vous ouvrir à des thématiques transversales ou d'aborder sous un autre angle les matières de votre cursus. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre ces enseignements.



LES DISPOSITIFS « CRÉDIT JOURS »

L'Université Clermont Auvergne expérimente depuis la rentrée universitaire 2024-2025, plusieurs dispositifs (« crédit jours pour troubles menstruels », « crédit jours maladie » et « crédit jours PSHE »). Dans le cadre de ces dispositifs, l'étudiant ou l'étudiante s'engage à utiliser ces crédits jours uniquement dans les cadres précisés ci-dessous. Le décompte s'effectue à la journée. Les absences aux enseignements et évaluations continues sont considérées comme des absences justifiées.

Le crédit jours pour maladie

Le dispositif « crédit jours maladie » s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à titre principal en Formation Initiale (hors apprentissage), dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université. L'étudiante ou l'étudiant peut utiliser ce dispositif tout au long de l'année universitaire, en cas de maladie ponctuellement invalidante ne nécessitant pas de soins particuliers

Le crédit jours pour troubles menstruels

Le dispositif de crédit jours pour troubles menstruels s'adresse à toute personne menstruée, inscrite à titre principal en Formation Initiale (hors apprentissage), dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université. Le dispositif est à activer, pour toute demande, lors du premier mois de l'année universitaire via l'ENT.

Le crédit jours Pôle Santé Handicap Étudiants (PSHE)

Le dispositif « crédit jours PSHE » s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à titre principal en Formation Initiale (hors apprentissage), dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université et qui sont atteints de handicap ou de pathologies de longue durée, évolutives, pouvant notamment perturber le bon déroulé de leurs études. Ce dispositif est activé sur avis médical du Service Université Handicap (SUH).

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, PLAGIAT ET UTILISATION DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dans toute création ou production (mémoires, travaux personnels...), l'utilisation des sources d'information doit respecter des règles de droit et d'éthique. Les étudiantes et les étudiants sont donc invités à toujours bien distinguer, dans les différents travaux universitaires qui leur sont demandés, ce qui leur revient en propre de ce qu'ils ont emprunté à d'autres en citant systématiquement les auteurs, les sources et les outils utilisés. Il en va de même pour les contenus générés par les outils d'intelligence artificielle générative (IAG). Le recours à ces outils peut être une aide, mais il ne doit pas se substituer entièrement au travail qui est demandé et à la démonstration des compétences que souhaite évaluer l'enseignant.



MODULE DE « RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE » (MODULE RSE)

Les étudiantes et étudiants inscrits en Licence bénéficient d'une formation obligatoire aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale, l'objectif étant de leur donner un socle solide et partagé sur un enjeu majeur de notre époque. Le module de « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (RSE) ne délivre pas de crédit mais sa validation conditionne la délivrance du diplôme à l'issue du cursus universitaire

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'étudiant ou l'étudiante en mobilité internationale, sortante ou entrante, a la possibilité d'acquérir des crédits dans l'Université d'accueil. Ces crédits sont attribués par l'Université d'accueil selon ses propres règles et les accords de coopération en vigueur. Pour les étudiants ou étudiantes UCA en mobilité sortante, les crédits acquis pendant la mobilité sont validés dans l'Université d'origine à condition qu'ils aient été acquis pour des enseignements qui font partie du programme d'études approuvé par l'UCA.

VOTRE CERTIFICAT DE SCALARITÉ ET VOTRE CARTE ÉTUDIANT

Après votre inscription, vous recevrez par mail, sous 24 à 48 heures, vos identifiants pour l'accès à votre Espace Numérique de Travail (ENT) où vous aurez accès à votre certificat de scolarité.

Chaque étudiante et étudiant de l'UCA dispose d'une carte étudiant lui permettant d'accéder à plusieurs services. Votre carte étudiant vous est directement attribuée lors de votre inscription. Si vous n'avez jamais été inscrit-e à l'UCA, vous recevrez votre carte étudiant à la rentrée, sous réserve que votre dossier soit complet. Si vous êtes déjà étudiante ou étudiant UCA, votre carte est pluriannuelle et vous serez prochainement invité-e par le service scolarité de votre composante à venir retirer le sticker mentionnant votre année de formation.

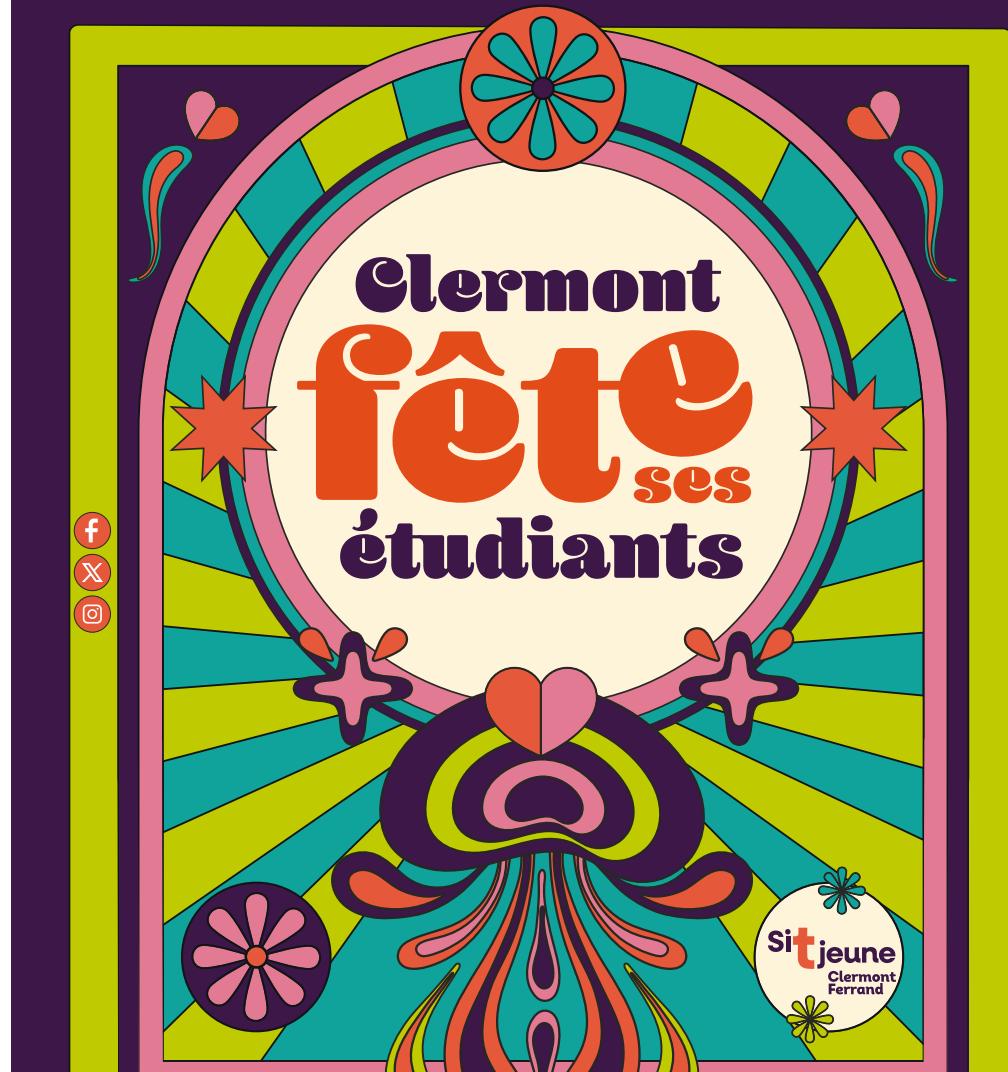
Quels services ?

Cette carte étudiant est couplée au porte-monnaie IZLY (CROUS). Activez et rechargez votre compte IZLY pour accéder à certains services. Votre carte étudiant vous permet :

- de justifier de votre statut d'étudiant inscrit ;
- d'accéder aux salles d'examen ;
- de voter aux élections étudiantes ;
- d'emprunter des livres à la bibliothèque universitaire (BU) ;
- d'imprimer, photocopier ou numériser vos documents sur plusieurs lieux des campus ;
- de payer vos repas aux Resto U' et cafétérias du CROUS ;
- de payer dans les distributeurs automatiques des campus universitaires ;
- d'accéder aux activités culturelles et sportives et aux infrastructures sportives ;
- de bénéficier de réductions sur sa présentation.

CONTACTS SCOLARITÉS

Composante	Adresse mail
Clermont Auvergne INP	
ISIMA	scolarite@isima.fr
Polytech Clermont	scola.polytech@uca.fr
SIGMA Clermont	scolarite@sigma.fr
École Doctorale Sciences pour l'Ingénieur	edspi.dred@uca.fr
Institut Droit, Économie, Management	
École de droit	scola.droit@uca.fr
École d'économie	scola.economie@uca.fr
IAE Clermont Auvergne	scola.iae@uca.fr
École Doctorale Sciences Économiques, Juridiques, Politiques & de Gestion	edsejgp.dred@uca.fr
Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales	
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	scolarite.inspe@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication	scolarite.lcc@uca.fr
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	scolarite.lcsh@uca.fr
UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	scola.pssse@uca.fr
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	scola.staps@uca.fr
École Doctorale Lettres Sciences Humaines & Sociales	edlshs.drv@uca.fr
Institut des sciences	
École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
UFR de chimie	scola.pac@uca.fr
UFR de mathématiques	scola.licence.pac@uca.fr
École de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand	scola.master.pac@uca.fr
École Doctorale Sciences Fondamentales	edsf.dred@uca.fr
Institut Sciences de la vie, Santé, Agronomie, Environnement	
UFR d'odontologie	scola.odontologie@uca.fr
UFR de médecine et des professions paramédicales	Scola.medecine@uca.fr scola.licence.medpha@uca.fr scola.master.medpha@uca.fr scola.3cycle.medpha@uca.fr
UFR de pharmacie	scola.pharmacie@uca.fr
UFR de biologie	scola.pac@uca.fr
École doctorale Sciences de la Vie, Santé, Agronomie & Environnement	edsvsae.dred@uca.fr



L'Université vous accompagne

VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT

Plusieurs modalités de valorisation de l'engagement sont proposées : bonifications jurys, validation des UE libres liées à l'engagement portées par la Direction de la Vie Universitaire et Open badge, « s'engager dans la vie associative ou citoyenne »

Vous êtes :

- Engagé·e dans une association (membre du bureau) ;
- Engagé·e dans une mission de Service civique ;
- Engagé·e dans un mandat électif au sein des conseils à l'UCA ;
- Engagé·e dans un mandat électif au sein du Crous Clermont Auvergne ;
- Engagé·e en tant que sapeur-pompier volontaire ou dans la réserve nationale ;
- Engagé·e dans un contrat de travail étudiant à l'UCA (en particulier tuteurs, aide aux étudiants en situation de handicap, relais santé) ;
- Engagé·e dans un contrat de travail au Crous Clermont Auvergne en tant que référents « résidence universitaire » ;
- Étudiant·e référents aide psychologique ;
- Étudiant·e « aidant » familial ;
- Étudiant·e artiste ;
- Étudiant·e Sportif de Haut ou Bon Niveau ;
- Étudiant·e intervenant dans des associations sportives (dirigeant, arbitre, entraîneur, préparateur physique) ;
- Étudiant·e participant à des compétitions sportives nationales ou internationales soutenus par la Fédération française de sport universitaire ;
- Étudiant·e faisant de l'animation bénévole dans des accueils collectifs de mineurs ;
- Étudiant·e accompagnant des étudiants exilés/réfugiés.

Votre engagement doit concerner l'année universitaire de la demande de valorisation pour le service civique et le contrat de travail. Votre engagement pourra avoir débuté avant l'année universitaire de la demande pour les autres situations.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Pôle Vie de Campus à l'adresse suivante : engagements-etudiants.dvu@uca.fr

 Déposez votre demande

LA MISSION AUTISME & TND EST À VOTRE DISPOSITION !

La Mission Autisme & TND fédère les acteurs intervenant dans le domaine des TND (troubles du neuro-développement : trouble du spectre de l'autisme, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles dys) à l'UCA et dans son environnement. Sa mission est de mutualiser et d'optimiser les actions pour favoriser l'inclusion au sens large à l'université à partir des TND. Elle organise également une permanence (dans son espace d'accueil au Centre des Langues et du Multimédia, salle 010), des activités ainsi que de nombreux événements ouverts à la communauté universitaire et au-delà.

Vous présentez un ou plusieurs TND ? Nous vous proposons un accompagnement à travers le programme Atypie-Friendly (atypie-friendly.fr) Écrivez à l'adresse atypie-friendly@uca.fr en indiquant votre année d'études et votre discipline.

Avec ou sans TND, vous souhaitez :

- rencontrer d'autres personnes concernées ou intéressées par les TND ?
- vous informer, vous sensibiliser ou vous former sur les TND ?
- vous engager dans le domaine des TND à l'UCA ?
- suivre ou participer à la recherche scientifique sur les TND ?

 Consultez la page

ainsi que nos pages

Sur [Linkedin](#), sur [Facebook](#) et [Instagram](#) et écrivez-nous à l'adresse mission-autisme-tnd.dg@uca.fr.

TOUTES ET TOUS ENGAGÉ·E·S CONTRE LE BIZUTAGE À L'UCA !

Trop souvent banalisé ou présenté comme un rite d'intégration, le bizutage n'est rien d'autre qu'une violence déguisée. Il peut prendre la forme de humiliations, de pressions psychologiques ou d'actes dégradants, laissant des séquelles durables sur les victimes et ternissant l'esprit de solidarité qui doit régner au sein de notre université.

L'intégration ne doit jamais rimer avec intimidation. Chacune et chacun d'entre vous a le droit d'être accueilli avec respect, dans un environnement bienveillant et inclusif. Refuser le bizutage, c'est affirmer que la convivialité et l'amitié peuvent se construire sans humiliation ni contrainte. C'est aussi protéger la santé mentale et physique de toutes et tous, et défendre les valeurs fondamentales de notre université.

L'article 225-16-1 du Code pénal dispose clairement que tout acte de bizutage est passible de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende. Ces sanctions peuvent être alourdis en fonction de la gravité des faits et des conséquences sur la victime et les témoins.

L'université invite les victimes ou les témoins de bizutage ou de comportement suspect à le signaler à l'adresse mail sigalement.bizutage@uca.fr

Soyez vigilants, osez dire non, et n'hésitez pas à soutenir celles et ceux qui en auraient besoin.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET VSS

La cellule Alex est un dispositif confidentiel mis en place à l'université Clermont Auvergne pour écouter et orienter les étudiants et étudiantes ainsi que les personnels confrontés à des situations de violences sexistes, sexuelles, de bizutage ou encore de discriminations. Les membres de la cellule Alex recueillent les témoignages et orientent les victimes vers les dispositifs de soutien adaptés (médicaux, psychologiques, sociaux et juridiques). Aucun comportement ou remarque correspondant à des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires ne sont tolérés à l'université.

La loi distingue différents types de violences sexistes et sexuelles :

Outrage sexiste : Remarques gênantes, insultes, sifflements, ... Comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui portent atteinte à la dignité et créent une situation intimidante, hostile ou offensante.

Exhibition sexuelle : Montrer ses attributs sexuels, commettre un acte à caractère sexuel en public, envoyer des photographies d'organes sexuels.

Harcèlement sexuel : Propos, gestes ou comportements à connotation sexuelle répétés qui portent atteinte à la dignité ou créent une situation intimidante, humiliante ou offensante.

Agression sexuelle : Atteinte physique commise avec violence, contrainte, menace ou surprise sur la bouche, la poitrine, le sexe, les fesses et les cuisses.

Viol : Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit (parties génitales, bouche, avec doigts, avec objets, etc.), commis par violence, contrainte, menace ou surprise.

Discriminations : Traitement injuste ou inégal envers une personne en raison de critères personnels comme l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap, la religion, l'apparence physique, ...

Si vous êtes victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles ou discriminatoires dans les études, au travail, en stage ou au sein du Crous, vous pouvez contacter la cellule Alex via la plateforme dédiée.

 En savoir plus

CELLULE DE VEILLE RPS

La rencontre entre une étudiante ou un étudiant et son environnement d'études (relations avec les autres membres de la communauté universitaire, conditions d'études) peut être source de mal être, de souffrance ou de stress liés à un conflit, une situation de harcèlement moral, de cyberharcèlement... C'est ce que l'on appelle les Risques Psycho-Sociaux (RPS). Sous l'impulsion de son Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), devenu Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT), l'UCA a mis en place un dispositif de prévention. Les étudiantes et étudiants faisant face à ces types de situation peuvent solliciter la cellule de veille RPS qui les écoutera et les accompagnera en toute confidentialité. La cellule de veille RPS traite les cas qui lui sont signalés par la personne concernée ou un témoin et elle agit rapidement. Les membres de la cellule de veille RPS suivent les principes éthiques et déontologiques pour assurer leur mission et établir des préconisations.

Contact : veille-rps@uca.fr

Vous restaurer

Crous Clermont Auvergne

Situés à proximité des lieux d'études, les structures de restauration du Crous vous proposent des repas complets et variés à tarif social.

 En savoir plus

Épiceries solidaires

Rayon ESOPE 63

Le RAYON esope 63 propose aux étudiants du bassin Clermontois, aux jeunes envoyés par le CCAS et certains apprentis des produits d'épicerie, des produits frais, des fruits et légumes, de la viande, du poisson, des produits congelés mais aussi des produits d'hygiène et d'entretien à des prix extrêmement réduits.

Conditions d'accès :

- être étudiant et résider sur le bassin clermontois
- Ne pas habiter chez ses parents
- présenter un dossier complet à la commission d'admission de l'épicerie, notifiant les revenus et les charges avec le scan des différents documents concernés

 En savoir plus

AGORAé Clermont-Ferrand

L'AGORAé Clermont-Ferrand est menée par la FedEA, ses bénévoles et ses associations.

L'AGORAé est une épicerie sociale et solidaire étudiante, au cœur d'un lieu de vie ouvert à tous mais c'est aussi un vecteur d'engagement. C'est la possibilité pour des étudiants d'être mis en responsabilité dans la gestion de projet avec un véritable impact social pour leurs pairs. C'est également un lieu accueillant des volontaires en service civique qui durant les neuf mois de leur mission participent à des projets, animent des ateliers, développent leurs compétences au rythme de la vie de l'AGORAé.

Vous pourrez retrouver des produits alimentaires, frais ou secs à -80% par rapport aux prix du marché. Des produits d'hygiène disponibles à -90% et des protections menstruelles gratuites !

 En savoir plus

LA FABRIQUE, le service pour votre réussite, votre orientation et votre insertion

→ Réussite, orientation, insertion L'équipe de la Fabrique vous accompagne dans votre orientation et votre projet professionnel :

- des rendez-vous individuels avec un-e professionnel·le (orientation, réorientation, césure, emploi) ;
- des ateliers collectifs hebdomadaires (inscription sur lafabrique.uca.fr) ;
- UCAPRO (www.ucapro.fr), un réseau social professionnel pour trouver des offres de stage et d'emploi et consulter les profils des diplômé·es ;
- RéoPass (reopass@uca.fr), un programme spécifique pour les étudiantes et étudiants de première année de licence en réflexion sur leur projet ;
- encadrement des stages de réorientation pour les étudiantes et étudiants souhaitant confirmer leur nouveau projet de formation.

 En savoir plus

Vos bibliothèques universitaires

Le KAP Learning Center

Le KAP Learning Center, inauguré en septembre 2024, est un bâtiment emblématique de l'Université Clermont Auvergne, situé au 5 rue Kessler à Clermont-Ferrand. Il s'étend sur 6 000 m² et propose un environnement innovant dédié à la réussite étudiante et à l'innovation pédagogique. Le KAP Learning Center est ainsi un lieu central, innovant et inclusif, pensé pour soutenir l'apprentissage, la recherche et la vie étudiante à Clermont-Ferrand.

Bibliothèque universitaire nouvelle génération : accès à plus de 450 000 ouvrages, 61 500 documents en accès libre, et une bibliothèque numérique enrichie.

Espaces de travail : 600 places assises, 24 salles de travail en groupe, espaces collaboratifs et modulables, réservables via une application dédiée.

Services numériques : prêt d'ordinateurs portables, studio d'enregistrement, le-lab pour la production de contenus audiovisuels et numériques.

Accompagnement pédagogique : le pôle IPPA soutient les enseignants dans l'innovation pédagogique, tandis que "La Fabrique" accompagne les étudiants dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

Services pratiques : prêt/retour universel, réservation de salles, photocopie, scan, impression, formations à la recherche documentaire, suggestion d'achat, dépôt de thèse, navette de documents entre BU.

Convivialité : espaces détente, restauration, jardin intérieur, animations et rencontres thématiques tout au long de l'année.

Horaires étendus : ouverture du lundi au samedi de 8h à 22h, pour favoriser l'accès à tous les publics.

Accessibilité : accueil prioritaire des étudiants et personnels UCA, mais ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire et aux citoyens.

Soutien à la recherche : accès à des ressources scientifiques, accompagnement à la science ouverte et à la diffusion des savoirs.

La Traverse

Le bâtiment La Traverse est le nouvel édifice emblématique du campus de Montluçon de l'Université Clermont Auvergne (UCA), pensé pour répondre aux besoins actuels des étudiants et du personnel universitaire. Initialement construit à la fin des années 1960 pour accueillir le département GEII (Génie Électrique et Informatique Industrielle), il a récemment fait l'objet d'une rénovation complète afin de répondre aux enjeux de durabilité et de performance énergétique.

Aujourd'hui, La Traverse se distingue par :

- Son rôle de bâtiment d'accueil pour le campus, servant de point d'entrée et de repère pour les nouveaux arrivants.
- L'hébergement du Learning Centre, espace dédié à l'apprentissage, au travail collaboratif et à l'accès à la documentation universitaire.
- Des espaces modernes et polyvalents, adaptés à la vie étudiante, à l'organisation d'événements, d'ateliers et de rencontres entre étudiants, enseignants et professionnels.
- Une conception axée sur les transitions écologiques et la réduction de l'empreinte carbone, illustrant l'engagement de l'UCA dans la transition énergétique et environnementale.
- La Traverse est donc un lieu central, pensé pour favoriser la réussite, l'innovation et la convivialité sur le campus de Montluçon.

Réseau des bibliothèques universitaires

Le KAP et la Traverse s'inscrivent dans un réseau de BU offrant des services mutualisés sur l'ensemble du territoire universitaire.

Le réseau des bibliothèques universitaires (BU) de l'Université Clermont Auvergne (UCA) regroupe 14 bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire auvergnat : Allier, Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire, ainsi que deux départements transversaux (Direction et Bibliothèque numérique). Ce réseau propose à tous les étudiants et étudiantes de l'UCA un accès libre et gratuit à ses espaces et à la consultation des documents.

Les BU offrent :

- Des collections physiques riches, couvrant tous les domaines d'enseignement et de recherche de l'UCA, ainsi que des fonds patrimoniaux et spécialisés.
- Un large accès à la documentation numérique (livres, revues, bases de données), accessible sur place ou à distance via le portail en ligne.
- Des services variés : prêt de documents, réservation de salles de travail, prêt de PC portables, accompagnement à la recherche documentaire, formations à l'utilisation des ressources.
- Des espaces de travail adaptés : salles silencieuses, espaces collaboratifs, Learning Centre, zones de détente.
- Des horaires étendus, adaptés aux rythmes étudiants.

Le réseau collabore également avec des bibliothèques partenaires et territoriales, élargissant les possibilités de ressources et de services pour la communauté universitaire. Les BU de l'UCA sont ainsi des lieux essentiels pour la réussite étudiante, le soutien à la recherche et la vie universitaire.

 [En savoir plus](#)

Votre vie associative

La vie associative à l'UCA est particulièrement dynamique et diversifiée. Plus de deux cent associations étudiantes, couvrant des domaines variés — culture, sport, solidarité, environnement, filières universitaires — animent les campus tout au long de l'année. Ce tissu associatif contribue fortement à la convivialité et à l'engagement étudiant, offrant de nombreuses opportunités de rencontres, de projets et d'initiatives collectives. L'UCA accompagne et valorise ces associations, notamment à travers un dispositif de labellisation et un soutien financier via le FSDIE, favorisant ainsi le développement d'une vie étudiante riche et épanouissante.

L'UCA reconnaît le rôle fondamental de la vie associative dans l'établissement via une charte de labellisation des associations qui valorise le travail de coopération entre les associations étudiantes et l'université dans le but d'animer les campus dans de bonnes conditions.

Se renseigner sur le processus de labellisation des associations : engagements-etudiants.dvu@uca.fr

FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est un dispositif clé de soutien à la vie étudiante à l'Université Clermont Auvergne (UCA). Alimenté par une partie de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), ce fonds a pour vocation d'accompagner financièrement les projets portés par les associations étudiantes et d'apporter une aide sociale ponctuelle aux étudiants en difficulté.

Objectifs du FSDIE

- Soutenir les initiatives étudiantes : Le FSDIE finance des projets associatifs variés — culturels, sportifs, solidaires, environnementaux — qui participent à l'animation et au dynamisme du campus. Les associations étudiantes peuvent déposer des dossiers pour obtenir un soutien financier, notamment dans le cadre d'appels à projets réguliers.
- Aider les étudiants en difficulté : Une part du fonds est dédiée à l'action sociale, permettant d'apporter une aide financière personnalisée aux étudiants confrontés à des situations de précarité (ex : prêt ou achat d'ordinateurs, exonération de droits d'inscription, aides d'urgence).

Fonctionnement

- Alimentation du fonds : Le FSDIE est financé par la CVEC, collectée auprès de tous les étudiants inscrits en formation initiale.
- Modalités d'attribution : Les projets associatifs sont examinés par une commission qui statue sur l'attribution des subventions. Pour l'aide sociale, les demandes sont instruites par le Service de Santé Étudiants, puis soumises à une commission dédiée qui se réunit régulièrement.
- Exemples d'actions soutenues : Organisation d'événements étudiants, projets de développement durable, actions de solidarité, achat de matériel pour réduire la fracture numérique, etc.

Le FSDIE s'inscrit ainsi dans la politique globale de l'UCA visant à favoriser l'engagement, l'innovation et le bien-être étudiant sur l'ensemble de ses campus.

 [En savoir plus](#)

Votre vie culturelle

Le Service Université Culture (SUC) propose aux étudiantes et étudiants et aux personnels de l'UCA et établissements associés des ateliers et stages de pratiques artistiques et une programmation de manifestations culturelles riche, tout au long de l'année (spectacles, projections, expositions, concerts, lectures...).

ATELIERS

Il est possible de valider de nombreuses pratiques dans les cursus. Étudiant, étudiante à l'IUT... vous pouvez bénéficier d'une bonification sur l'UE de votre choix. Renseignements auprès de votre secrétariat.

STAGES ET ÉVÉNEMENTIEL

De nombreux rendez-vous proposés tout au long de l'année : initiations (couture, céramique, danse), concerts, expos, tremplins musicaux, Nuit des cœurs brisés, scène ouverte, festival, ...

 [En savoir plus](#)

Vos activités sportives

Envie de pratiques physiques et sportives durant vos études ? Pour le loisir, le plaisir, la compétition et/ou compléter votre formation ? Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'UCA vous propose des activités variées, sportives et de bien-être, en salle ou en plein air, du débutant au confirmé.

Rendez-vous sur <https://sport.uca.fr/> pour des activités physiques, du sport et des événements festifs en direct de vos campus et pour vous inscrire aux activités.

Santé, handicap

Le Pôle Santé Handicap Étudiants (PSHE) de l'Université Clermont Auvergne est un service dédié à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Le PSHE regroupe le Service Université Handicap (SUH), son Pôle Déficience Visuelle, ainsi que le Service de Santé Étudiant avec ses médecins agréé.

L'objectif principal du PSHE est d'offrir une prise en charge globale : il accompagne les étudiantes et étudiants dans l'aménagement de leurs études et examens, mais aussi sur les aspects sanitaires et sociaux. Le service propose des solutions personnalisées, telles que l'adaptation des supports pédagogiques (numérique, braille, gros caractères...), l'évaluation des besoins spécifiques, l'accès aux droits), et un suivi médical adapté.

Les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement dès leur arrivée à l'université, en prenant contact rapidement avec le service pour faire évaluer ou réévaluer leurs besoins, même s'ils disposaient déjà d'aménagements avant leur inscription à l'UCA.

En savoir plus :



<https://sante.uca.fr/>



<https://handicap.uca.fr/>

Vos études à l'étranger

Les étudiantes et étudiants de l'Université Clermont Auvergne disposent de nombreuses possibilités pour effectuer des études à l'étranger grâce à un réseau d'universités partenaires et à divers programmes d'échange, dont le très reconnu Erasmus+. Ce programme permet de partir en Europe pour un semestre ou une année, ou d'effectuer un stage, tout en bénéficiant d'une bourse pour couvrir une partie des frais de séjour et de voyage. L'UCA propose également des accords bilatéraux avec des établissements hors Europe, ouvrant la voie à des mobilités sur d'autres continents.

Les étudiants peuvent choisir entre une mobilité académique (semestre ou année d'études dans une université partenaire) ou un stage à l'étranger, souvent intégré au cursus.

Pour accompagner ces projets, l'UCA met à disposition un Bureau des Relations Internationales qui conseille, informe et aide à la constitution des dossiers, notamment via la plateforme MoveON pour la gestion des candidatures et des demandes de bourses. Plusieurs aides financières sont accessibles : bourses Erasmus+, Aide à la Mobilité Internationale (AMI), bourses de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et parfois des aides de la Ville de Clermont-Ferrand.

Des réunions d'information, un suivi pédagogique individualisé, ainsi que des contacts dédiés au sein des composantes facilitent la préparation et la réussite de la mobilité. Enfin, des dispositifs spécifiques existent pour les étudiants boursiers, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap, afin d'adapter leur parcours et leur offrir un accompagnement personnalisé

En savoir plus

Étudiantes et étudiants internationaux : votre accueil à l'UCA

L'Université Clermont Auvergne accorde une attention particulière à l'accueil des étudiants internationaux. Dès leur arrivée, ces étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour faciliter leur intégration tant sur le plan académique que dans la vie quotidienne. Un « Welcome Day » est organisé chaque semestre, réunissant des étudiants venus du monde entier, notamment dans le cadre du programme Erasmus mais aussi d'autres nationalités, afin de leur présenter l'université, la ville et les dispositifs d'aide disponibles.

L'UCA propose un guichet unique, le « Student Welcome Desk », où les étudiants peuvent obtenir toutes les informations nécessaires sur la vie étudiante, les démarches administratives, le logement ou encore la santé. Des cours de français langue étrangère (FLE) gratuits sont offerts pour faciliter l'apprentissage de la langue et l'intégration culturelle. Un système de parrainage (« Buddy Program ») permet également aux nouveaux arrivants d'être accompagnés par des étudiants français.



Accéder au welcome desk

Vos outils numériques

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'Environnement numérique de travail (ENT) est un portail d'accès aux services numériques de l'université. Un compte ENT est délivré automatiquement à chaque étudiante et étudiant. Il vous permet d'accéder à un ensemble de services numériques (messagerie, emploi du temps, pédagogie, services annexes...).

Comment activer mon compte ENT ?

Pour se connecter à votre environnement numérique de travail vous devez vous munir de votre numéro de dossier (celui-ci vous a été transmis par mail à la fin de votre inscription ou sur votre carte étudiant) et saisir votre date de naissance.

Se connecter à l'ENT : <https://ent.uca.fr/core/home>

L'espace "Votre compte" vous permet de retrouver l'ensemble des informations vous concernant :

- informations personnelles ;
- carte étudiant ;
- mot de passe ;
- droit à l'image/chartes ;
- politique de confidentialité.

GUIDE D'ACCUEIL DE L'ENT

Le guide d'accueil de l'ENT (FR - EN) vous permet de suivre les étapes pour activer votre compte ENT.



MESSAGERIE UNIVERSITAIRE

Ma messagerie, un outil essentiel tout au long de mes études

Votre inscription vous donne accès à une adresse mail universitaire (prénom.nom@etu-uca.fr). Vous y recevrez l'ensemble des informations officielles de l'université, il est donc important de la consulter régulièrement. L'usage de cette adresse est vivement recommandé dans tous vos échanges avec les services de l'université et le monde professionnel.

L'accès à Zimbra peut se faire de n'importe où et de n'importe quel ordinateur équipé d'une connexion internet.

Tutoriel pour configurer sa messagerie étudiante UCA :

- sur son **smartphone/tablette Android** ;
- sur **iPhone**.

WIFI

Vous bénéficiez automatiquement d'un accès internet sécurisé/chiffré depuis n'importe quel établissement membre d'Eduroam, sans la moindre formalité administrative préalable et avec vos identifiants institutionnels habituels.

Vous avez accès au wifi sur votre campus et dans tous les sites étudiants, dans les bibliothèques et dans le resto U, les lieux de vie étudiants, etc.

MICROSOFT OFFICE EDUCATION

L'UCA a souscrit à l'offre Microsoft Office 365 afin de permettre aux étudiantes et étudiants de bénéficier des logiciels de la suite Office 365 en ligne et de les installer sur leur PC personnel, tablette ou encore téléphone portable. Vous pouvez les installer et les utiliser sur 5 appareils par personne.

Votre compte ENT de l'UCA vous permet de vous connecter automatiquement aux applications Microsoft Office 365. Il vous suffit de vous diriger sur la page « Microsoft Office 365 ». Vous pourrez gérer votre compte et accéder au portail des applications Microsoft.



MYUCA

L'application mobile MyUCA est dédiée aux étudiantes et étudiants de l'UCA.

Elle offre plusieurs fonctionnalités.

- Nouvelles mises à jour de l'application MyUCA (v4.0) ;
- Une nouvelle ergonomie de l'application, repensée pour faciliter votre navigation ;

→ Des notifications pour vos cours et vos devoirs à rendre ;

→ Accès rapide à vos mails de la messagerie universitaire Zimbra ;

→ Personnalisation du menu pour n'afficher que ce qui vous intéresse !

Un emploi du temps sur-mesure

Vous avez accès à votre emploi du temps. En plus d'avoir accès à votre agenda, vous serez averti·e·s de vos devoirs à rendre.

Vie étudiante

Vous avez accès à toutes les informations concernant les resto U et les bibliothèques universitaires.

Les actus UCA sur un fil

Soyez au courant des derniers événements de l'UCA grâce à l'actualité en fonction de votre sélection des flux.

Comment fonctionne l'application ?

Consultez le guide d'utilisation de l'application MyUCA ainsi qu'une page tutoriel pour découvrir l'interface : <https://dsi.uca.fr/actualites/myuca-luniversite-aporte-de-mains>

MyUCA, l'université à portée de main !



Centre de service

Le Centre De Service (CDS) est un support d'aide qui accompagne les étudiantes et étudiants afin de résoudre leurs problèmes du quotidien au sein de l'UCA.

Une équipe est à votre disposition pour vous venir en aide, vous aider à trouver rapidement les réponses à vos questions et aiguiller vos demandes vers les interlocuteurs les mieux à même d'y répondre.

Le CDS propose un portail d'assistance et de support en ligne depuis lequel vous pouvez :

- consulter les questions les plus fréquentes (FAQ) ;
- nous contacter pour tous vos besoins ;
- suivre l'avancement de vos demandes.

Le CDS est aussi là pour écouter vos attentes ou suggestions, et contribuer à l'amélioration des services.

Contacts

support@uca.fr / 04 73 40 64 07



Emploi étudiant à l'UCA

Chaque année, un nombre important d'étudiantes et étudiants est recruté pour des besoins ponctuels ou en contrat étudiant. Leurs missions peuvent être d'animer les campus, assurer du tutorat, accueillir des étudiants internationaux, agir pour la prévention en santé ou encore participer aux activités des bibliothèques universitaires, tout en finançant leurs études.

Le site web de l'UCA relaie toute l'année de nombreuses offres d'emploi compatibles avec les études : <https://www.uca.fr/universite/travailler-a-luca/etudiants>

Site internet

Le site internet de l'UCA fournit des informations et des ressources diversifiées. Les contenus disponibles sont régulièrement mis à jour.

Pensez à consulter régulièrement le site internet de l'UCA !

Lettre d'information des étudiants

Chaque mois, l'UCA adresse une lettre d'information à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants pour les informer de l'actualité.

Consultez la lettre d'information des étudiants directement sur votre messagerie UCA !

Réseaux sociaux

Restez connecté·e : retrouvez toute l'actualité de l'UCA sur les réseaux sociaux.



Chaîne YouTube

La Chaîne YouTube de l'UCA propose de nombreuses vidéos sur les activités de l'université notamment dans les domaines de la formation et de la recherche.

Pensez à vous abonner !

Candidature

jusqu'au vendredi 3 octobre 2025
à minuit sur : **UCA.fr**

PRIX DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT 2025



UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

49, boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

www.uca.fr



/universite.clermont.auvergne



@ucauvergne.bsky.social



@UniversiteClermontAuvergne



/Université Clermont Auvergne



/Université Clermont Auvergne